

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 juillet 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 16 juillet 2019 s'est réuni le lundi 22 juillet 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, VALAY Laurence , CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : ANGELY Lydie, LABARDIN Philippe, GALDIN Nicole, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine

Pouvoirs : de LABARDIN Philippe à JACQUET Josette, de GALDIN Nicole à BENQUET Daniel, Maire, de CORREGES Jacqueline à VALAY Laurence, de HOSPITAL Michel à DE LAMARLIERE Sylvie, de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de MANIER Bernard à MAHIEU Anne, de BRETAGNE Karine à SPECOGNA Marilyn.

E.21

Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Lot et Garonne

L'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Lot et Garonne sollicite une subvention exceptionnelle afin d'acquérir un nouveau drapeau Cadet UF 47.

Considérant que la municipalité souhaite leur apporter un soutien, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Lot et Garonne d'un montant de 515.90 euros pour l'achat de ce drapeau et équipement qui accompagne.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 515.90 euros à L'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Lot et Garonne.

Dit Que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe correspondante du budget 2019.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 juillet 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le *25 juillet 2019*
et de sa transmission au contrôle de légalité le *25 juillet 2019*

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

